Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-217606243-20250226-2025-02-26-02-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 05/03/2025
Affichage : 06/03/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

Département de la Seine Maritime
VILLE DE SAINT NICOLAS D'ALIERMONT
Mairie – B.P.13 – 76510 Saint Nicolas d'Aliermont
Tél. : 02 35 85 80 11 – Mail : accueil@mairie-sna.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS / 2025-02-26-02

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six février, à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint Nicolas d'Aliermont, salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation et sous la présidence de Madame Blandine LEFEBVRE, Maire.

Etaient présents : Etaient présents : Mme LEFEBVRE B., Maire, M. BEAUCAMP L., M. SORIN P., Mme POISSON C., M. VASSELIN H., Mme FLEURY B., Adjoints, M. BREARD D. (arrivé à 19h04) ; Mme POIS M.B., M. BENET M., M. FONTAINE S., M. LECOQ L., M. NOVICK C., Mme WILK I., Mme PETAIN A., Mme FIHUE-BUQUET A., M. PETIT M., M. MANGARD B. ; M. SERAFFIN JC.

Etaient absents excusés : Mme CARON A.M. (pouvoir à Blandine Lefebvre), Mme MOA K. (pouvoir à Brigitte FLEURY), M. LEROY E. (pouvoir à Loïc Beaucamp)

Etaient absents : M. COUAILLET T., Mme BREARD A., Mme BOUCLON S., M. WINTER G., Mme POIS L., M. AVRIL V.

Date de convocation : 14/02/2025 Date d'affichage : 18/02/2025
Nombre de conseillers en exercice : 27 Présents : 18 Votants : 21
M. Loïc Beaucamp a été désigné secrétaire de séance

¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤

OBJET : DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025

Conformément aux dispositions de l'Art. L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de plus de 3500 habitants, le débat sur les orientations budgétaires doit se dérouler dans les deux mois précédant l'examen du budget de l'exercice.

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Considérant l'avis favorable de la Commission « Finances et Ressources humaines »,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- Prend acte de la tenue du débat faisant suite à la présentation du rapport sur les orientations budgétaires 2025 pour la commune.

Annexe 1 : Rapport d'orientations budgétaires 2025

Le Maire, Blandine LEFEBVRE

Le secrétaire de séance, Loïc BEAUCAMP

MAIRIE ST NICOLAS D'ALIERMONT (Seine-Mme)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Au registre sont les signatures,
Le 26 février 2025,

Madame le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.